



Information manuels scolaires association peep

publié le 20/09/2019

Le partenariat entre l' association peep et la région n' a pu se réaliser, l' association ne gèrera donc pas la bourse aux livres des seconde et première.

Ainsi, tout règlement effectué lors de l' inscription sera automatiquement restitué par voie postale à l' adresse indiquée sur le dossier.

L' association et ses bénévoles restent disponibles malgré tout, via la messagerie peep-angouleme@orange.fr

Rappel concernant l' obtention des manuels scolaires :

Une fois votre inscription faite sur le site de la nouvelle région, vous recevrez un QR code ou bon d' une valeur de 200 euros avec lequel vous pourrez vous rendre à la librairie partenaire, Cosmopolite,, qui fera le nécessaire pour la commande et la distribution des manuels scolaires.

En fin d' année scolaire, les livres qui appartiennent désormais intégralement à la région, devront être obligatoirement restitués à votre lycée qui en est responsable.

La réforme a provoqué un bouleversement regrettable pour tous, nous n' en sommes pas responsables et nous le déplorons en tant qu' association.

Merci de votre compréhension.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.